

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTÉ EXTRAORDINAIRE

Séance du lundi 29 novembre 2021

Sous la présidence de M. le Doyen Julien Bourdoiseau

CONSEIL PLÉNIER

Elus collège des professeurs et personnels assimilés

Présents : Mme Patricia Brillet-Coutelle - Mme Véronique des Garets - Mme Olivia Sabard

Excusés : M. Alain Bousquet - M. Alexandre Deroche - Mme Marie Dugué - M. Patrice Mélé - M. Pascal Favard - M. Pierre-Yves Monjal

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Présents : Mme Élise Bonneveux - M. Julien Bourdoiseau - Mme Marie-Laure Gély - M. Yann Kossi - M. Martin Oudin - M. Audric Vitiello

Excusés : M. Mickaël David - Mme Évelyne Gauché - Mme Charlotte Leforestier - Mme Julie Scholler

Elus collège des BIATSS

Présents : Mme Nadège Asselin - M. Xavier Houiller

Excusés : Mme Aurore Avril

Elus étudiants :

Présents : M. Nathan Benadiba - M. Stéphane Cabaret - Mme Ornella Dias - Mme Mathilde Farge-Bonnet-Mizzi - Mme Agathe Follet - M. Hugo Maussion-Venzac - M. Louis Ormillien - Mme Tiphaine Ratte

Excusés : M. Alexandre Bofwa-Mbuyi - - Mme Victoire Le Goac - M. Pierre-Antoine Torquet

Personnalités extérieures :

Présents : M. Julien Zetlaoui

Excusés : Mme Florence Alary - Mme Catherine de Colbert - M. Franck Gagnaire - M. Alain Homps - Mme Jabot - M. Jean-Yves Leterme - Mme Audrey Rousselet - Mme Isabelle Soirat

Membres siégeant au conseil de faculté à titre consultatif

Présents : M. Éric Blin - M. Cayrol - M. Benjamin Lavergne - Mme Federica Oudin - M. Arnaud Rivière - M. Didier Sabourault

Excusés : Mme Annabelle Hulin - M. Olivier Legros - M. Daniel Mirza - M. Pierre Mouzet - M. Kevin Parthenay

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Doyen a une pensée particulière pour l'un des agents de la faculté, Laurent Simon (de l'antenne technique), qui est décédé subitement alors qu'il était sur le point d'accéder à une retraite bien méritée. Les obsèques auront lieu mardi 30 novembre et une couronne a été adressée aux proches de Laurent de la part de la faculté.

1. Ouverture au concours d'un poste de professeur des universités par la voie de l'agrégation externe (vote)

Il s'agit de pourvoir un poste qui sera libéré prochainement par M. Daniel Le Roy qui fait valoir ses droits à la retraite. Monsieur le Doyen a souhaité ouvrir ce poste au concours car l'occasion est rare pour beaucoup d'enseignants de pouvoir accéder au corps des professeurs d'université. La demande a donc été faite auprès des services centraux de l'université qui a rendu ses arbitrages assez tardivement quoique positifs. En conséquence, l'approbation du conseil de faculté devait être actée rapidement avant le passage pour vote devant les commissions concernées de l'université.

Monsieur le Doyen donne la parole à M. Rivière qui expose les principaux arguments de sa requête :

- ✓ En 2021-2022 a lieu le concours d'agrégation externe en sciences de gestion, 3 maîtres de conférence de Tours sont candidats. Il se pourrait que l'équipe d'enseignants-chercheurs soit amputée quelques mois en cas de réussite d'un ou de plusieurs Tourangeaux.
- ✓ C'est l'occasion à ne pas manquer, d'assurer la diversité des voies de recrutement
- ✓ Il est important de répondre présent à ce concours, permettant certainement à l'IAE d'être mieux entendu à l'avenir par le ministère pour pourvoir d'autres postes par d'autres voies, notamment le 46.1
- ✓ D'un point de vue plus pratique, le départ de M. Le Roy entraîne des difficultés pour pourvoir les heures complémentaires et responsabilités qu'il assumait, service qui ne pourrait pas être pris en charge par un vacataire

Dans le contexte de l'autonomie à venir de l'IAE, cette question est extrêmement importante afin de soutenir l'offre de formation ambitieuse proposée par la future école interne.

En l'absence de questions, le point 1 est porté au vote. **Il est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.**

2. Modification de l'intitulé du master santé et qualité de vie au travail

Il s'agit d'une erreur technique d'intitulé puisque la dénomination actuelle « master santé et qualité de vie au travail *executive* » avec l'extension *executive* devrait être attribué à un master en formation continue (FC) uniquement. Or ce master n'est proposé qu'en formation initiale (FI) et en apprentissage (FA). Il faut donc enlever l'extension *executive* de l'intitulé.

Cette modification ne change rien au contenu de la formation mais permet d'assurer la cohérence de l'offre de formation répartie entre FI, FA et FC.

La modification de l'intitulé « master santé et qualité de vie au travail *executive* » en « master santé et qualité de vie au travail » est portée au vote. **Cette décision est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.